



## **APPEL A CANDIDATURES**

### **Subvention de recherche Moses Mapesa**

**Date de clôture : 31 mai 2017**

Le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) a le plaisir d'annoncer la subvention de recherche Moses Mapesa<sup>1</sup> visant à soutenir les étudiants en Masters et Doctorat dans le domaine du patrimoine. Le FPMA a été lancé en 2006 pour assister les Etats Parties africains dans l'implémentation de la Convention UNESCO de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Pour plus d'information, nous vous prions de consulter notre site Web [www.awhf.net](http://www.awhf.net). Cette subvention de recherche vise à renforcer les initiatives de recherche (particulièrement les travaux de terrain) sur les sites du patrimoine mondial et ceux sur les listes indicatives en Afrique.

#### **1- Eligibilité**

L'appel est ouvert aux étudiants qui :

- Sont actuellement inscrits ou seront inscrits en 2018 dans les programmes Ph.D ou Masters (Masters 2 pour les pays francophones) dans une université africaine et menant une recherche pour un mémoire ou une thèse dans le domaine du patrimoine naturel ou culturel ;
- Parlent couramment l'anglais, le français ou le portugais ;
- Sont citoyens d'un pays africain.

#### **2- Montant et domaine de soutien**

Le montant de la subvention variera en fonction de la proposition de recherche, avec un apport maximal de quatre mille (4000) USD. La recherche sur le terrain sera conduite pendant une période n'excédant pas neuf (9) mois au cours de l'année 2018. La subvention est destinée à soutenir les projets de recherche focalisant sur les thèmes suivants liés à un site africain du patrimoine mondial ou inscrit sur les listes indicatives :

- Systèmes traditionnels de gestion
- Préparation et gestion des risques
- Conservation, protection et gestion dans les situations pré-conflit, de conflit et post-conflit
- Changement climatique
- Economie du patrimoine
- Gestion durable et conservation du patrimoine

\* *Veillez noter que les thèmes doivent être connectés aux sites africains inscrits sur les listes indicatives (<http://whc.unesco.org/en/tentativelists/>) ou du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/en/list/>). Nous vous prions de consulter les liens ci-avant pour la liste des sites par pays.*

Les propositions peuvent comporter un éventail de méthodologies, cependant la subvention est destinée à renforcer la composante liée aux travaux de terrain de la recherche.

#### **3- Exigences de la subvention**

<sup>1</sup> Le regretté Moses Wafula Mapesa (1965-2016) a dédié sa carrière à la conservation de la faune contribuant immensément à la conservation des ressources naturelles en Afrique. Il a été Président adjoint de la Commission Mondiale des Aires Protégées de l'UICN pour l'Afrique Orientale et Australe; il a été aussi directeur général de l'Autorité de Faune en Ouganda.



Il est demandé à tout étudiant bénéficiaire de la subvention de soumettre une description de recherche plus longue au début de la subvention (concomitamment avec la preuve d'inscription pour le diplôme) et un rapport final comportant les résultats de la recherche ou le document de thèse à l'étape finale aussi bien qu'un rapport financier. Tous les documents devront être présentés en français, anglais ou portugais. Veuillez noter qu'il sera exigé des étudiants n'ayant pas finalisé leur recherche selon le chronogramme contractuel de rembourser le montant de la subvention au FPMA.

#### 4- Processus de demande

Tout candidat devra soumettre les informations et documents suivants :

- a. Le formulaire de demande dûment rempli (co-signé par le superviseur)
- b. Une lettre de motivation par le candidat (1 page au maximum)
- c. Un curriculum vitae à jour du candidat (2 pages au maximum)
- d. La liste officielle des notes actuelles obtenues par le candidat dans chaque matière
- e. La proposition de recherche (2 pages au maximum) comprenant les points suivants :
  - Nom complet, université affilié, pays, niveau de diplôme, titre de la recherche et site concerné du patrimoine mondial ou de la liste indicative ;
  - Description de la recherche (but/objectifs, question/s de recherche, pertinence, signification, justification et envergure) ;
  - Méthodologie de recherche (approche, chronogramme, analyse) ;
  - Référence/Bibliographie ;
  - Budget (indiquer les fonds reçus de toutes sources, mentionnant spécifiquement les champs de travaux de terrain qui seront couverts par la subvention avec une justification des besoins).

*Ni les demandes incomplètes ni les demandes n'ayant pas satisfait aux exigences indiquées ci-dessus ne seront prises en compte.*

#### 5- Processus de sélection

Un comité de sélection interdisciplinaire et interrégional va évaluer les candidatures. Les aspects suivants seront pris en compte :

- Eligibilité du candidat
- Dossier de demande complet (formulaire, CV, lettre de motivation, notes officielles obtenues et proposition de recherche complète)
- Qualité et pertinence de la proposition de recherche ;
- Equilibre genre, langage et géographique.

*Les candidats sélectionnés seront informés au plus tard le 31 août 2017.*

#### 6- Date limite

Le dossier complet de candidature devra être envoyé au plus tard le **31 mai 2017** par courrier électronique à : [awhfstudygrant@gmail.com](mailto:awhfstudygrant@gmail.com).

Pour toute information ou préoccupation pendant le processus de demande, veuillez contacter le FPMA à [info@awhf.net](mailto:info@awhf.net). Veuillez noter que les demandes envoyées à ce courriel ne seront pas examinées, veuillez plutôt utiliser l'adresse email indiqué à savoir [awhfstudygrant@gmail.com](mailto:awhfstudygrant@gmail.com).